



Mairie de Saint Césaire de Gauzignan

1 Place de la Mairie

30 360 Saint Césaire de Gauzignan

Tel : 04 66 83 22 84

stcesairedegauzignan@orange.fr

CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2020/2021
--

Enfant Concerné(e) :

NOM

Prénom

Né(e) le

à

Scolarisé à ce jour à l'école :

Ville :

Département :

Classe actuelle :

Représentants légaux :

M

Adresse :

Email :

Mobile :

Fixe :

M

Adresse :

Email :

Mobile :

Fixe :

Frère(s) et sœur(s) scolarisés au primaire :

Nom	Prénom	Né (e)	École fréquentée

J'ai pris connaissance des modalités d'inscription et d'admission expliquée au verso

A

Le

Signature du représentant légal

1/ Demande d'inscription scolaire :

La demande d'inscription ne pourra être validée que sous la réserve de la présentation obligatoire en Mairie, dans les délais, d'une copie des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires)
- 1 justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois
- En cas de divorce copie du jugement
- * Certificat de radiation si l'enfant était inscrit ailleurs

2/ Inscription sur la liste scolaire :

En application de l'article L131-5 du Code de l'Éducation, l'admission des élèves dans les écoles publiques se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire. Ce certificat est délivré par le Maire qui indique quelle école l'enfant doit fréquenter. Il est transmis directement à la Directrice de l'école concernée.

3/ Admission de l'élève :

Une fois l'inscription acceptée par la Mairie, la Directrice de l'école concernée procédera, sur rendez-vous ou lors d'une journée porte ouverte et selon les disponibilités à l'admission de l'enfant.

PARTIE RÉSERVÉE A LA MAIRIE

Parents reçus à la Mairie le :

Pièces fournis :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Livret de famille | <input type="checkbox"/> Carnet de santé |
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> Jugement de divorce <input type="checkbox"/> Certificat de radiation |

Décision de la Mairie :

*** Inscription acceptée : Enfant dirigé (e) vers :**

- Maternelle de St Jean de Ceyrargues selon effectifs
- École de St Césaire de Gauzignan selon effectifs
- École de Martignargues selon effectifs
- École de St Étienne de l'Olm selon effectif

*** Transmis à la Directrice de l'école le :**

Le Maire : Frédéric GRAS

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer contactez-nous.